QUESTION 87

QUE DÉFEND LE DIXIÈME COMMANDEMENT?

Réponse : le dixième commandement défend tout mécontentement à l'égard de notre propre situation (1), d'envier ce que possède notre prochain ou d'éprouver quelque amertume envers lui à ce sujet (2), ainsi que toute impulsion ou affection démesurée à l'égard de cette possession (3).

1. *Achab rentra dans sa maison, triste et irrité, à cause de cette parole que lui avait dite Naboth de Jizreel: Je ne te donnerai pas l'héritage de mes pères! Et il se coucha sur son lit, détourna le visage, et ne mangea rien* (1 Rois 21.4).

   Mais tout cela n'est d'aucun prix pour moi aussi longtemps que je verrai Mardochée, le Juif, assis à la porte du roi (Esther 5.13).

   Ne murmurez point, comme murmurèrent quelques-uns d'entre eux, qui périrent par l'exterminateur (1 Corinthiens 10.10).

2. *Ne cherchons pas une vaine gloire, en nous provoquant les uns les autres, en nous portant envie les uns aux autres* (Galates 5.26).

   Mais si vous avez dans votre cœur un zèle amer et un esprit de dispute, ne vous glorifiez pas et ne mentez pas contre la vérité /…./ Car là où il y a un zèle amer et un esprit de dispute, il y a du désordre et toutes sortes de mauvaises actions (Jacques 3.14, 16).

3. *Que dirons-nous donc? La loi est-elle péché? Loin de là! Mais je n'ai connu le péché que par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'avait dit : Tu ne convoiteras point. Et le péché, saisissant l'occasion, produisit en moi par le commandement toutes sortes de convoitises; car sans loi le péché est mort* (Romains 7.7-8).

> *Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain; tu ne désireras point la maison de ton prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne à ton prochain* (Deutéronome 5.21).

Nous devons nous garder de minimiser le sérieux des péchés de convoitise, du mécontentement et du murmure (Nb 11.1, 4-6; Ps 106.14-18, 24-25). La colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël parce qu'Acan avait convoité et pris ce qui avait été dévoué par interdit (Jos 7.1, 20-21). Achab fut condamné par le Seigneur pour avoir désiré illégitimement la vigne de Naboth et en avoir pris possession après que Jézabel s'en soit emparée par le mensonge ainsi que par la violence (1 Rois 21.4, 16-19). Le roi Ozias fut frappé de la lèpre pour avoir aspiré à exercer le sacerdoce que Dieu avait réservé à la seule famille d'Aaron et être entré dans le temple afin d'y brûler des parfums (2 Ch 26.16-21; cf. Nb 16.1-4, 9-11).

Si elle n'est pas combattue par la grâce de Dieu, la convoitise enfante d'autres péchés (Ja 1.13-15; Ge 3.6). David ne fit pas que désirer Bath Schéba la femme d'Urie. Il commit l'adultère avec elle.

Envier ou s'approprier de façon illégitime ce qui est à autrui s'oppose à la loi divine, la loi royale de l'amour. La jalousie est une attitude détestable devant Dieu qui procède de la méchanceté et de la dureté du cœur déchu.

Paul exhorte les chrétiens à ne pas même faire mention de la cupidité (l'envie) parmi eux (Ép 5.3; 1 Co 5.10). L'avidité trouble une maison (Pr 15.27) et irrite Dieu (És 5.8; 57.17). Il s'agit d'un feu étranger sur l'autel sanctifié de nos cœurs.

Nous sommes aussi appelés à combattre le bon combat notamment en fuyant l'amour de l'argent et l'appât du gain pour rechercher la justice, la piété, la foi, l'amour, la patience et la douceur (1 Ti 6.9-12).